

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC LES VAUX ROUSSIN sur la commune principale de l'AIOT les vaux roussins 22150 PLEMY.

La référence de votre dossier est A-4-NKND8BBEL3 et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 28/02/2024 à 17h11 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

**Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux ....)**

**La nature ou la capacité des activités (évolution des capacités exercées en référence à la nomenclature des installations classées.....)**

**Les modes d'exploitation des installations (évolution des procédés, des rejets, des traitements des effluents, de l'épandage, de la gestion des déchets.....)**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>

- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

## 2 - Déclarant

### Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **38786725200018**

Organisme : **FARAGO BRETAGNE**

Fonction : **CONSEILLERE INSTALLATION CLASSEE**

### Personne morale

N° SIRET **34462070300019**

Raison sociale **GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU LES VAUX ROUSSIN**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

### Adresse en France

**les vaux roussin**

**22150 PLEMY**

### Signataire

Qualité : **ASSOCIE GERANT**

### Référent

Fonction : **ASSOCIE GERANT**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC LES VAUX ROUSSIN**

Description des activités :

**Le Gaec des vaux roussins a repris un deuxième site d'élevage situé à la Ville Balbois à Plémy. Il y a donc deux sites d'élevage de vaches laitières : les vaux roussins avec 75 vaches et la Ville balbois avec 65 vaches laitières. Les effectifs vaches laitières du GAEC passent donc de 75 à 140 vaches laitières. Il n'y a pas de modification de bâtiment, les deux sites sont aux normes. Les vaches laitières seront traitées sur les deux sites différents pendant deux environ le temps d'agrandir les bâtiments au Vaux roussin afin d'y accueillir toutes les vaches. Le plan d'épandage est également mis à jour car la SAU a augmenté pour atteindre 181.9ha. Tout ceci dans la prévision de l'installation du fils le 30 avril 2024.**

Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

### 4 - Localisation

Localisation de l'installation

**les vaux roussins**

**22150 PLEMY**

X : 281654

Y : 6820057

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

### 5 - Activité du site

---

## Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

**Les bâtiments n'ont pas changé.**

## Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Quantité projet	Régime Précisions
2101	2101-2-c	Elevage, transit, vente etc. de bovins	Nombre de vaches 140 u	Nombre de vaches 65 u	D

## 6 - Mode d'exploitation

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation :

### Modes d'exploitation

Modifications apportées aux modes d'exploitation :

**Les quantités de fumier et lisier produites augmentent, le plan d'épandage est suffisant pour épandre toutes les déjections produites.**